



Communiqué de presse

Mercredi 19 avril 2023

Enedis et la Ville de Paris expérimentent les premières bornes électriques évènementielles pour réduire durablement l’empreinte carbone des événements, pendant et après les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

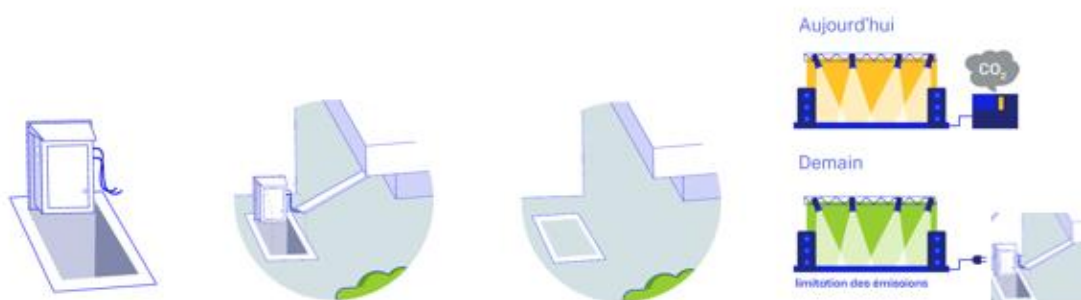
Le 19 avril 2023, sur la place de la Concorde (Paris 8^e), Enedis installe les premières bornes électriques évènementielles de France pour les besoins électriques de forte puissance. Cette innovation développée par Enedis en collaboration avec la Ville de Paris permettra de brancher les événements ponctuels au réseau et réduire l'utilisation des groupes électrogènes. Il s'agit de points de branchement innovants et intégrés au paysage urbain, installés aux points stratégiques de la ville accueillant régulièrement de grands événements. C'est une véritable illustration de l'héritage de Paris 2024 au service des Parisiennes et des Parisiens.

Le secteur de l'évènementiel fait régulièrement appel à des groupes électrogènes pour ses besoins en électricité lors de grands événements en extérieur (concerts, meetings, événements sportifs, plateaux et régies TV, salons, zones de célébration, défilés, Fashion Week ...). **Enedis accompagne ce secteur vers un changement des usages : se brancher au réseau et réduire le recours à des solutions carbonées.**

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Enedis et la Ville de Paris expérimentent une nouvelle solution de branchement simple et rapide pour permettre aux sites évènementiels en extérieur - qui ne sont utilisés que ponctuellement dans l'année comme les grandes avenues ou places - de bénéficier d'un accès au réseau d'électricité et ainsi limiter le recours aux groupes électrogènes **fonctionnant généralement au diesel.**

Au total, à Paris 6 bornes électriques évènementielles seront installées en 2023 : une première est installée sur le parvis du Trocadéro et a servi pour la première fois le 23 mars pour un événement organisé par les étudiants en STAPS à l'occasion de la journée nationale du sport et du handisport.

Deux autres bornes sont en cours d'installation **place de la Concorde** et **trois autres sont prévues sur le Champ de Mars**. Ces bornes, installées en amont des **Jeux de Paris 2024**, resteront en **héritage pour les futurs événements parisiens**.



Comment ça marche ?

En libérant totalement l'espace public après utilisation, cette solution s'intègre parfaitement dans le sol des milieux urbains et notamment les plus emblématiques : un système rétractable permet de stocker la borne dans le sol lorsqu'elle n'est pas utilisée. Lorsque la collectivité ou un organisateur d'événement a un besoin, Enedis rend accessible la borne électrique événementielle sur demande du fournisseur d'énergie choisi par l'organisateur pour y brancher directement ses usages électriques.

En disposant **d'une solution simple et rapide à utiliser**, les organisateurs d'événements n'ont pas besoin de demander des travaux de raccordement temporaire, longs à réaliser (plusieurs semaines) et plus impactant pour l'espace public (travaux de voirie). La borne électrique événementielle est **installée à la demande de la collectivité locale et co-exploitée avec cette dernière**.

Ce dispositif **améliore l'impact environnemental des événements** en permettant de réduire de 90% les émissions de CO₂¹, en améliorant la qualité de l'air et en réduisant les nuisances sonores. Par exemple, pour un événement de 3 jours, un groupe électrogène peut fonctionner pendant 24 heures et consommer 1200 litres de GNR (Gasol Non Routier). Le réseau électrique, pour ce même événement, permet d'éviter 3 tonnes de CO₂.

Cette solution innovante a été développée par Enedis à Paris en coordination avec les acteurs de l'événementiel et le concours de la Ville de Paris.

Contacts presse :

Service de presse d'Enedis - audrey.boissonnot@enedis.fr - 06.40.15.71.90

Service de presse de la Ville de Paris : presse@paris.fr – 01 42 76 49 61

¹ En France métropolitaine, en 2021, un événement branché au réseau d'électricité permet de réduire de 90% les émissions de CO₂ liées aux besoins en énergie électrique par rapport à un événement fonctionnant sur des groupes électrogènes diesel d'une puissance inférieure ou égale à 1000 kW.

Comparaison des émissions de CO₂ par kW produit par un groupe électrogène diesel de 1 000kW et l'équivalent soutiré sur le réseau d'électricité (données ADEME et constructeurs). Méthode et calculs certifiés par le cabinet spécialisé Carbone 4.